

## Les communes des Pays de la Loire et la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, ensemble pour soutenir les artisans !

Parce qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de la mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire sollicitent l'ensemble des maires de la région pour leur proposer de signer une *Charte de soutien à l'activité économique de proximité*.

L'Artisanat en Pays de la Loire représente un atout majeur du développement économique et de l'emploi. Fort de plus de 134.000 salariés, 63.000 entreprises et 12.000 apprentis, ce secteur est également un formidable vecteur d'insertion des jeunes et des adultes, à travers la qualité des formations qui leur sont dispensées par l'apprentissage mais également par les formations professionnelles continues.

L'économie de proximité constitue une force indiscutable des territoires régionaux. Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie locale, indissociables de l'avenir des communes, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables et de lien social. Porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, ils méritent une place au cœur de l'action des municipalités.

Témoignage de l'engagement de la commune envers l'artisanat local, les *Chartes de soutien* reposent sur quatre priorités :

- Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs ;
- Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire des communes,
- Permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise,
- Soutenir la politique volontariste de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à travers son offre de services qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.

Lors de chaque signature, des artisans de la commune sont présents pour échanger avec les élus de la ville et leurs représentants à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. De véritables instants de convivialité qui permettent d'aborder les sujets essentiels au développement des entreprises du territoire. L'offre d'accompagnement de la CMA leur est présentée à cette occasion.